

ENISA publie son Rapport Annuel pour 2014

ENISA publie son Rapport Annuel pour 2014. Le rapport fournit un aperçu des opérations d'ENISA et de ses programmes majeurs au service de la cyber-sécurité de l'UE.

Tout au long de cette dernière année, l'Agence a travaillé sur son nouveau cadre réglementaire en soutenant activement les priorités suivantes :

- **La construction de la politique de l'UE et l'exécution des lois de l'UE** : le travail de l'ENISA dans le cadre de l'Article 13a avec les Régulateurs nationaux de télécommunications et Fournisseurs européens de services de communications électroniques a permis de développer des connaissances approfondies sur les causes fondamentales des accidents majeurs et sur les meilleures pratiques. Tous les Etats-membres emploient les recommandations techniques de l'ENISA dans leurs rapports annuels. Dans le domaine de la normalisation, ENISA contribue au Groupe de coordination de cyber-sécurité (CSCG) CEN CENELEC ETSI pour le développement du **Livre Blanc** du CSCG. Dans le domaine de la Sécurité des réseaux et de l'information (NIS), l'Agence est devenue un point de référence pour les prestataires européens de services de confiance (TSP) dans le domaine des normes de sécurité e-ID, et pour la législation relative à la protection des données grâce au document de référence sur le **respect de la vie privée dès la conception**. L'Agence soutient également la stratégie et les partenariats de l'UE autour de l'informatique en nuage, à travers son travail sur les **nuages gouvernementaux**, et en développant les meilleures pratiques dans les secteurs public et privé et particulièrement pour les **PME**.
- **Le renforcement des capacités des Etats membres de l'UE** au sein des secteurs public et privé, et la sensibilisation des citoyens de l'UE. L'**ECSM** (Mois européen de la cyber-sécurité) est un exemple concret de cette action, qui a lieu dans 30 pays. Plus de 184 activités ont eu lieu l'an dernier, suivies par plus de 2000 abonnés sur Twitter.

Les programmes et résultats phares en 2014 incluent :

- Le rapport sur **l'ensemble des menaces**, confirmant et analysant les principales cyber-menaces et leur évolution. Ce rapport fait référence à plus de 400 sources de menaces afin de naviguer plus efficacement à travers le paysage électronique. Le rapport été téléchargé environ 25000 fois, et est largement référencé. En parallèle, deux ensembles thématiques ont été développés par l'Agence sur les **infrastructures internet** et sur les **environnements des maisons intelligentes**.
- Les cyber-exercices, définissant et testant les procédures opérationnelles (EU-SOP) pour toutes les autorités de cyber-sécurité dans l'UE, afin de gérer les cyber-événements. Une nouvelle édition de « **Cyber Europe 2014** » s'est déroulée en 2014, durant laquelle 1556 acteurs représentant 483 organisations des secteurs public et privé de 29 Etats-membres de l'UE et de l'EFTA ont testé une collaboration lors de cyber-accidents à grande échelle.
- Les **CERT** – Equipes d'intervention en cas d'urgence informatique de l'UE – aident les organisations des secteurs public et privé à fournir une réponse aux accidents et menaces se produisant sur le réseau européen. Les équipes facilitent l'échange d'expériences et d'expertises, afin de permettre le développement de « capacités de base ». ENISA a développé, en association avec la communauté des CERT, un programme d'entraînement aux compétences avancées pour les experts en sécurité informatique, qui est mis **à la disposition du public** sur le site de l'ENISA.

Le Commissaire **Günther H. Oettinger** a déclaré: « 2014 a été encore une année de succès pour ENISA. Cette année, l'Agence a renforcé les relations et les collaborations avec ses partenaires, autant dans le domaine public que privé. ENISA fournit des solutions et une expertise, mais aussi un soutien pratique qui permet des avancées considérables de la cyber-sécurité partout en Europe. Il est important d'assurer ensemble un niveau élevé de sécurité des réseaux et de l'information partout en Europe. ENISA joue un rôle décisif dans cet effort : nous travaillons pour établir une approche et une compréhension commune au sein de la communauté, développer les capacités des Etats-membres en matière de cyber-sécurité, et promouvoir un véritable marché digital unique de l'Union Européenne qui bénéficie aux citoyens, aux gouvernements et aux entreprises. »

Le Directeur Général de l'ENISA **Udo Helmbrecht** a affirmé : « Les nouvelles tendances qui ont émergé cette année dans le domaine de la cyber-sécurité ont fait apparaître divers aspects de la cyber-sécurité et des cyber-attaques. Nous faisons face à de nouvelles attaques asymétriques qui font appel à de nouveaux paradigmes, en l'absence de toute taxonomie. De plus, avec le développement de nouvelles solutions numériques, les données personnelles jouent un rôle toujours plus crucial, ce qui augmente la vulnérabilité aux cyber-attaques. Les applications des nouvelles technologies font apparaître des territoires inexplorés : comment nos sociétés pourront-elles faire face aux conséquences de leur utilisation ? ENISA continuera à développer son programme pour renforcer et promouvoir la confiance et la sécurité des services électroniques au sein de l'UE. »

En 2014, ENISA a rédigé **37 rapports** dans divers domaines allant de sujets d'envergure nationale comme la protection des infrastructures critiques, jusqu'aux questions affectant les personnes comme la protection de la vie privée et des données. Les rapports de 2014 de l'ENISA sont disponibles en ligne [ici](#).

Informations presse:

Veuillez contacter press@enisa.europa.eu, Tél. +30 2814 409 576